



### Cumul emploi-retraite : une situation encore exceptionnelle

Travailler alors que l'on est en retraite reste une situation rare en Corse comme en France de province. Sur l'île, 1 500 retraités ou préretraités déclarent exercer une activité professionnelle, soit 1,8 % de l'ensemble. Le cumul emploi-retraite est plus souvent le fait de « jeunes » retraités et d'hommes. Les retraités en emploi s'orientent plus souvent vers le non salariat, notamment vers les métiers d'artisan, commerçant ou chef d'entreprise. Enfin l'emploi s'exerce plus régulièrement à temps partiel que pour l'ensemble des actifs occupés.

### Les retraités en emploi en Corse en 2017

**34 %** ont moins de 65 ans

**38 %** sont indépendants



**39 %** sont à temps partiel

**65 %** sont des hommes

Sous embargo jusqu'au 17 décembre 2020 - 12h